

L'Union européenne prépare un crash électrique !

Michel Gay

21 août 2013

Ce "billet" est inspiré par le texte de Jean Fluchère :
"Electricité dans l'UE" de juillet 2013.

Une annexe : Le "modèle" allemand.

La dépendance de l'Union européenne¹ (UE) aux énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) constitue depuis longtemps un défi pour son économie. Heureusement, ces dernières peuvent être facilement importées de pays lointains (Moyen-Orient, Australie, USA, Russie, Lybie, Norvège,...) par bateaux, trains, oléoducs et gazoducs. En revanche, le transport d'électricité en grande quantité sur de longues distances n'est pas possible.

Un déficit de production d'électricité au sein de l'UE ne pourrait pas se régler par des importations lointaines et se traduirait certainement par une véritable catastrophe économique et sociale.

Or, les politiques menées dans le domaine de l'électricité dans les pays de l'UE, hors Scandinavie, sont alarmantes et peuvent conduire à un crash électrique, non seulement en France à partir de 2017 selon RTE², mais aussi en Europe.

La situation actuelle et à court terme.

Un nombre important de centrales à charbon et à fioul doit être arrêtées d'ici à 2015 car elles ne répondent pas aux exigences de la nouvelle directive européenne sur les teneurs en oxydes de soufre et d'azote dans les émissions de gaz de combustion. C'est le cas en France avec 7 000 MW³ à arrêter d'ici 2015. C'est également le cas en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Belgique.... En outre, des centrales nucléaires sont stoppées ou vont l'être en Espagne, en Belgique et en Allemagne.

Des pays de l'UE arrêtent même des centrales à gaz modernes comme en Espagne, en France et en Allemagne pour raison économique car leur temps de fonctionnement est inférieur à celui nécessaire au retour sur investissement. Par la loi, les centrales à gaz doivent "s'effacer" pour laisser la place aux **énergies renouvelables aléatoires éoliennes et photovoltaïques (EnR⁴), subventionnées**, qui conduisent parfois à des... prix négatifs de l'électricité. Les acheteurs sont payés pour absorber le "trop plein" d'électricité déversé par ces énergies renouvelables incontrôlées.

¹ Union européenne : elle compte 28 pays, plus de 500 millions d'habitants et elle couvre une superficie de 3 930 000 km².

² RTE : Réseau de transport d'électricité. Actualisation du bilan prévisionnel de l'équilibre offre - demande d'électricité en France. Juin 2013.

³ MW : Mégawatt, unité de puissance. Un réacteur nucléaire moyen a une puissance de 1000 MW.

⁴ Le sigle "EnR", dans ce texte, recouvre principalement les énergies éoliennes et photovoltaïques. Il est rappelé que l'hydroélectricité est une énergie renouvelable remarquable et de grande valeur ajoutée car elle participe pour une grande part à la stabilité du réseau électrique.

Le parc de production vieillit et la puissance installée baisse dans tous les pays de l'UE en raison des reports d'investissements par manque de visibilité sur le marché et de rentabilité. Les décisions du renouvellement des outils de production d'électricité tardent tellement qu'à l'heure actuelle, il est devenu évident qu'ils ne pourront pas satisfaire les besoins dans cinq ans.

L'Espagne, qui a été séduite par les EnR, se trouve aujourd'hui dans une impasse et son gouvernement a mis fin aux dispositions artificielles de développement de ces moyens de production après avoir ruiné ses électriciens. Leurs marges ont fondu et ils n'ont pas pu constituer les provisions capitalistiques de renouvellement. La valeur des actions, qui témoigne de la confiance des investisseurs, s'est effondrée. Ces électriciens ne trouveront donc pas de capitaux ailleurs que dans leurs fonds propres, lesquels sont hélas trop faibles.

L'Italie voit son déficit de production électrique croître et serait en black-out permanent sans les importations en provenance des pays voisins.

En France, le Président de la République a décidé (oukase ?) de ramener à 50% la part du nucléaire en 2025 dans la production d'électricité nationale, semble-t-il pour des raisons de politique intérieure. Les sphères gouvernementales, obnubilées par «l'exemple allemand», se complaisent dans un débat surréaliste sur une transition énergétique, qui n'est autre qu'un débat sur l'électricité et la place du nucléaire. Un débat dont le pilotage a été confié à des idéologues qui semblent avoir pour objectif principal la destruction de l'outil de production électronucléaire.

Pendant ce temps, l'UE regarde avec des œillères son objectif de "3 fois 20 pour 2020" : 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 20 % d'économie d'énergie et 20 % d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie. Le tout d'ici 2020.

- sans voir que les objectifs de réduction de gaz à effet de serre ne seront pas tenus en raison du retour en force de la production électro-charbonnière, notamment en Allemagne;

- sans voir que l'accroissement des économies d'énergie ne sera pas au rendez-vous car les dépenses excessives faites dans les EnR, qui écornent à peine la consommation en énergies primaires, évincent les dépenses qu'il faudrait consentir dans la modernisation de notre outil de production;

- sans voir que l'objectif de 20 % d'énergie renouvelable est devenu un slogan déconnecté des réalités économiques pour promouvoir les éoliennes et les panneaux photovoltaïques.

L'UE, soucieuse du marché libre et non faussé, devrait prendre conscience que les EnR sont achetées en totalité et à prix fixé par la loi (au grand dam des consommateurs et des contribuables qui les subventionnent) ce qui conduit à ne plus pouvoir amortir certains investissements lourds d'appareils du parc de production thermique. Il est à noter que ce dernier n'a que des devoirs vis-à-vis de la sûreté du système électrique mis à mal par les EnR.

L'UE menace même la France de sanctions considérant qu'elle n'ouvre pas suffisamment son marché de l'électricité, ce qu'il faut traduire par « qui n'augmente pas assez ses prix pour permettre une concurrence de la part d'électriciens moins performants qu'EDF » !

Au sein même de ces instances européennes ou françaises des penseurs, souvent cultivés, veulent se détacher d'un monde qui ne leur convient pas pour vivre plus proches de leurs convictions "écologistes" décorrélées des réalités économiques. Ils sont potentiellement dangereux parce qu'ils voudraient imposer l'idée que détruire la société de consommation rend plus heureux.

Les instances de l'UE ont-elles pris conscience de ce danger ?

Cette question vitale de l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité préoccupe-t-elle les instances de l'UE ?

Apparemment, non !

Dans un marché où les choix des outils de production se font sur des critères de subventions publiques, les prix ne peuvent s'établir qu'au bénéfice de ceux qui font des choix subventionnés (et parfois idéologiques) au **détriment de ceux qui ont fait des choix économiques rationnels et non subventionnés**. Il semble qu'à Bruxelles, personne ne soit capable de le voir.

En France, les responsables scientifiques et politiques ont fait des choix judicieux il y a quelques dizaines d'années. Faire payer et pénaliser aujourd'hui les Français pour en faire profiter les pays voisins qui n'assument pas leurs choix énergétiques constituerait une profonde **injustice** et serait probablement mal perçu. Le **ressentiment anti-européen** pourrait se renforcer, ce qui n'est sûrement pas souhaitable.

Pour le « confort » des gestionnaires de réseaux, l'Allemagne incite l'UE à créer un parc de capacités de production d'électricité mobilisables rapidement pour suivre la demande, ou faire face aux aléas de la production EnR. Elle oublie de dire que ce parc sous utilisé devra être subventionné pour rester "disponible" et occasionnera encore un **surcoût pour les consommateurs**. C'est déjà le cas justement en Allemagne où la centrale à gaz d'Irshing reçoit des subventions pour fonctionner depuis le 01 juillet 2013.

L'Allemagne est dorénavant dépassée par sa production délirante d'EnR aléatoires. Elle est de plus incapable de développer des moyens de stockage à la hauteur de ses ambitions. La Chancelière, alertée, commence à dire que ces productions EnR ne doivent progresser à l'avenir qu'au même rythme que le développement du réseau allemand. Et son ministre de l'Environnement pousse donc à l'augmentation de puissance des interconnexions pour écouler son "surplus" dans les pays voisins.

C'est le genre de message qui plait aux oreilles de Bruxelles : **pour échanger dans l'UE, encore faut-il avoir des "autoroutes de l'électricité" !** Un terme élégant est de parler de **"plaque de cuivre"...**

L'UE prépare donc tranquillement une directive sur l'augmentation de puissance des interconnexions électriques et une politique pour promouvoir une utopique filière hydrogène comme moyen de stockage de l'électricité des EnR qui sont autant de gabegies économiques. Les contribuables et les consommateurs européens paieront !

Nos élus et les instances de l'UE commettraient une erreur historique en cherchant à imposer aux Français et aux Européens un modèle qui, non seulement détruirait notre système électrique performant, mais mènerait également tous les autres états membres vers un crash électrique ruineux.

Il est plus que temps de réintroduire de la compétence dans ces rouages décisionnaires et de limiter les considérations "farfelues" dans ce débat.

Ce texte a pour seule ambition d'ouvrir les yeux des Français et des instances de l'UE sur les dangers des dérives idéologiques, fussent-elles "vertes", en remettant les critères socio-économiques et techniques au cœur des réflexions et surtout des décisions.

Michel Gay
Citoyen contribuable et consommateur.

ANNEXE

Le "modèle" allemand.

Ce fameux (fumeux ?) "modèle" allemand ne peut absolument pas être une référence pour les raisons suivantes :

- Les EnR ont à peine écorné la consommation totale d'énergie primaire, le taux de dépendance énergétique de l'Allemagne n'a pas varié;
- Elles n'ont pas fait baisser les émissions de CO2 (au contraire, reconstruction de 23 centrales à charbon...);

De plus, le développement excessif des EnR aléatoires :

- met gravement en péril la sûreté du système électrique allemand et celui des pays limitrophes,
- pose des problèmes de stockage loin d'être résolus à ce jour, seules les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) étant efficaces,
- a fait bondir les prix de l'électricité pour les ménages à un point tel que la population assujettie à ces charges commence à les trouver insupportables, opinion partagée par le ministre de l'Economie,
- suppose un montant d'investissement de 1 000 milliards d'€ d'ici 2030, montant qui inquiète le ministre de l'Environnement,
- fait ressortir un déficit de production électrique à partir de 2020, déficit qui va aller croissant jusqu'en 2050 pour atteindre 100 TWh,
- a fait émerger une bulle financière profitant à un lobby EnR très puissant,
- aboutit à une perturbation du marché européen de l'énergie électrique par l'apparition de prix nuls voire négatifs (auxquels les électriciens sont contraints d'écouler la production des installations qu'ils doivent maintenir disponibles pour pallier l'intermittence des EnR !...),
- provoque un véritable « carnage économique" en dissuadant les investissements d'avenir chez l'ensemble des grands électriciens de l'UE (car les EnR obligent les électriciens à sous-utiliser et, finalement, à arrêter des centrales à cycles combinés à gaz récentes),
- impose à certains pays limitrophes de l'Allemagne de placer des dispositifs de protection pour limiter les échanges sur les interconnexions, ce qui diminue la sûreté du système électrique européen. La Pologne et la Tchéquie, par exemple, ont leur réseau profondément déstabilisé par les flux d'électricité imprévisibles en provenance des EnR allemandes.